

Chères auganaises, chers auganais,

Un peu plus d'un an s'est écoulé depuis l'arrivée de la nouvelle équipe municipale. Dans ce contexte sanitaire que nous vivons tous, la vie de la municipalité a été un peu ralentie, quelques fois bousculée, mais malgré ces conditions, les instances et les services ont été maintenus et nous continuons d'avancer.

Voici ci-dessous quelques informations importantes que je souhaitais vous communiquer, sur des actions engagées et menées ces derniers mois par l'équipe du conseil municipal et l'équipe salariée de la commune, ainsi que sur des projets à venir.

Ça bouge dans l'équipe municipale !

Cette année, deux "piliers" de l'équipe municipale, Jeannick et Dédé, ont pris congé pour profiter d'une retraite bien méritée. Ils sont remplacés par deux nouvelles recrues : Laetitia Nicolas à la cantine et au service ménage, Stéphane Pédrone au service technique. Bonne retraite à Jeannick et Dédé, bienvenue à Laetitia et Stéphane !

Après 15 années d'investissement au secrétariat de la Mairie d'Augan, d'abord comme secrétaire d'accueil puis comme secrétaire de Mairie, Aurélie a choisi de partir pour de nouvelles aventures professionnelles dans une autre commune d'Oust à Brocéliande communauté. Nous lui souhaitons de s'épanouir dans son nouveau poste. Merci Aurélie pour tout le travail réalisé à Augan.

Le recrutement de la personne qui remplacera Aurélie est en cours. Sa prise de fonction devrait avoir lieu au mois d'octobre ou novembre.

Pendant cette période de transition afin d'assurer la continuité des services au côté de Karène, Maïwenn Rault, une jeune auganaise récemment diplômée en Master Management public territorial, a été embauchée.

Renforcement de l'équipe de la cantine

Nous souhaitons renforcer l'équipe encadrante de la cantine à partir de la rentrée de septembre 2021.

Nous recherchons une première personne pour travailler sur le service de la cantine et une deuxième personne pour animer le temps de "récréation" de la pause méridienne des élèves de l'Ecolibris et de l'école Sainte Thérèse.

Une annonce sera mise en ligne sur le site augan.fr. Si vous souhaitez postuler ou si vous connaissez quelqu'un qui pourrait être intéressé, vous pouvez contacter la mairie au 02.97.93.45.06, ou nous écrire à l'adresse mail mairie@augan.fr.

Accueil ALSH

Une démarche de la municipalité est en cours auprès d'Oust à Brocéliande Communauté afin d'ouvrir un

accueil "centre aéré" à Augan le mercredi pendant l'année scolaire. La question est mise en débat au niveau des instances communautaires et avec le Centre social de Guer. La commission « Scolaire/ Extrascolaire » fera tout son possible cette année pour convaincre OBC d'investir dans ce développement de l'ALSH du mercredi à Augan, la commune mettrait à disposition des salles municipales et des agents.

Un sondage "Mode de garde" a été diffusé auprès des parents des deux écoles. Les retours ont été massifs, montrant bien l'intérêt des familles sur la question. Merci à toutes les familles qui ont répondu. Ces résultats appuieront nos démarches de lobbying auprès de l'OBC. Espérons qu'elles soient entendues.

Les travaux et projets en cours

La rénovation de l'église a pris du retard dû à la COVID et à l'augmentation du prix des matériaux. L'appel d'offre



aux entreprises sera lancé en septembre prochain pour un démarrage des travaux envisagé au printemps 2022.

Une réflexion sur **l'aménagement de la prairie du centre bourg** a démarré cette année. Deux jeunes auganais professionnels de l'aménagement paysagé ont été sollicités et ont carte blanche pour proposer des idées d'aménagements : création d'un parc intergénérationnel où pourraient se côtoyer les jeux d'enfants et les bancs

pour se reposer sur une partie de la prairie, en lien avec le jardin du presbytère... Leur consigne : soyez créatifs !

Le projet, mené par la commission « Espaces verts », est au début de la réflexion. Les associations auganaises qui le souhaiteront seront associées par la suite.

Un travail **d'audit et de prospective financière** est en cours de réalisation. Il va permettre à l'équipe municipale de se doter d'un "Plan Pluriannuel d'Investissement" outil indispensable au pilotage financier d'une commune, qui assure une meilleure maîtrise et la planification des investissements du mandat. Une deuxième phase aura lieu à l'automne prochain pour déployer des outils de comptabilité analytique qui n'existent pas aujourd'hui dans les procédures de gestion du secrétariat. Ces outils assureront une compréhension et une maîtrise plus précise du financement des différents services publics et des projets développés par la commune. Les agents administratifs et certains élus seront formés à l'utilisation de ces

nouveaux outils de comptabilité analytique et de ces nouvelles méthodes de gestion financière.

La station d'épuration, dite "La lagune", située sur la route de Guer à la sortie du bourg d'Augan nécessite quelques travaux de réhabilitation et de rénovation afin d'assurer la bonne continuité du service de dépollution des eaux usées du bourg. Un travail a été démarré en collaboration avec la SATESE (Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Station d'Epuration, un service du Conseil départemental subventionné par les Agences de l'Eau, qui conseillent les maîtres d'ouvrage et exploitants de stations d'épuration.). Benoit Labbé à travers la commission « environnement » pilote ce travail de longue haleine avec la SATESE.

Des **travaux de voirie sur les routes de la campagne auganaise** devraient avoir lieu au mois de septembre – octobre. Nous sommes en attente de la finalisation d'une procédure de marché public conduite par l'OBC

N'hésitez pas à me solliciter pour échanger sur des sujets, des projets en cours ou à venir. Je me tiens à votre disposition pour un rendez-vous. En attendant... Je vous souhaite à toutes et à tous de passer un bel été.

Au plaisir de vous rencontrer et de discuter.

Guénaël LAUNAY

LA VIE DE LA COMMUNE

Inscriptions cantine et garderie

Le bulletin d'inscription pour la cantine et la garderie est à retourner au secrétariat de la mairie avant le 20 août 2021 ainsi que le nouveau règlement de la cantine.

Ces documents sont à télécharger sur le site augan.fr

Opérations "argent de poche"

Les opérations *Argent de poche* continuent de se développer cette année. Les agents de la commune sont heureux d'accompagner des jeunes. Les jeunes sont heureux de travailler pour la commune et de gagner quelques sous ! Ce sont de beaux moments de collaboration et de chantier.

Prochaines sessions argent de poche pour les 16 – 18 ans : La première semaine d'août – les 30,31 août et 1er septembre. Inscription au 02.97.93.45.06 - mairie@augan.fr



Laureen et Nolwenn,
désherbage à l'étang des Rosaires !

Vaccinobus sur Augan

Pour favoriser l'accès de la population à la vaccination contre la COVID, l'ARS et la Préfecture mettent en place un **vaccinobus** avec la coopération des communes.



Nous vous communiquerons tous les détails dès qu'ils seront connus, par affichage public, sur le site augan.fr et sur la page Facebook de Augan. Des affichettes seront également mises en place dans les commerces d'Augan.

Madone des motards

Il manque quelques personnes pour assurer la sécurité des intersections auganaises lors du passage du défilé des motos de la Madone des motards le 15 août prochain.

Si vous souhaitez être bénévoles à cette occasion, vous pouvez vous manifester au standard de la mairie 02.97.93.45.06 ou par mail à l'adresse mairie@augan.fr



Visite sur le chantier de La Grange aux Livres

Une visite improvisée sur le chantier de la future librairie nous a permis de constater que les travaux avancent bien et que même les générations les plus jeunes se sentent motivées par ce projet !

La Grange aux Livres est une librairie généraliste indépendante qui ouvrira ses portes à Augan en septembre 2021. Société coopérative d'intérêt collectif, elle constitue une aventure humaine placée sous le signe de l'économie sociale et solidaire.



« Oui, on veut des livres ici, pas loin de chez nous. Des livres pour nous, pour nos enfants, pour nos anciens, pour ceux qui aiment les histoires, ceux qui préfèrent l'Histoire, ceux qui adorent se tordre les méninges, ceux qui ne préfèrent pas, ceux qui dévorent les BD et ceux qui aiment mieux les essais, ceux qui cherchent, qui veulent découvrir, partager, échanger, et ceux qui ont juste envie de trouver un bon bouquin. »



Vous pouvez suivre plus en détail ce projet en visitant leur site www.la-grange.bzh et, si vous le souhaitez, participer activement à la réalisation de ce futur lieu culturel.

Circuit " La Boucle des Rosaies"

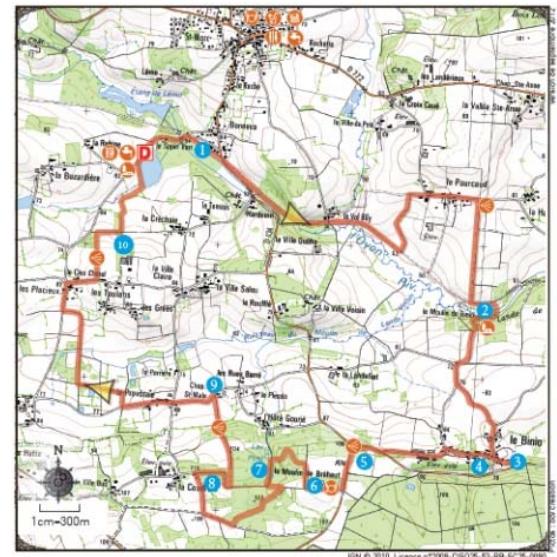
Le nouveau circuit est désormais créé, le tracé et le balisage sont terminés. Le but recherché était de réduire au mieux le passage sur voies bitumées et aussi de permettre de découvrir la campagne auganaise dans sa diversité. En parcourant ce circuit, le randonneur rencontrera : six croix, cinq villages, quatre panoramas, 3 lavoirs et fontaines, 2 chapelles, 2 moulins, 1 abri SNCF, 1 rivière et 1 étang. Prochainement, des panneaux descriptifs seront placés afin de valoriser notre patrimoine rural et agrémenter le parcours.

A toute fin utile, le circuit est balisé dans le sens horaire, comme la plupart des circuits en France. Le départ se situe à l'Etang des Rosaies, prendre la route pour gagner la Voie verte.

Un cordial merci aux propriétaires des parcelles empruntées ; ce qui a permis de mener à bien ce parcours, ainsi qu'aux personnes ayant participé aux travaux de débroussaillage et préparation du sentier. Une inauguration sera organisée au printemps prochain.

Bien que ce soit un sentier pédestre, il peut aussi être utilisé par les VTT. D'ores et déjà, nous vous invitons à le parcourir (voir le plan ci-joint) avec famille et amis.

Bonne balade à tous !



Le thème du **concours photo** est cette année
« En parcourant la Boucle des Rosaies ».

Envoyez-nous vos œuvres à mairie@augan.fr

En mémoire de Guy Drougard



Le 11 juin un hommage s'est tenu au cimetière d'Augan pour l'anniversaire de la disparition de Guy Drougard.

Des élus de l'ancienne et de la nouvelle équipe municipale ainsi que des agents de la commune se sont réunis autour de sa tombe.

Questionnaire santé : Les premiers résultats

Pour les habitués des sondages, il faut reconnaître que le taux de participation a été plus important que ce que les statistiques prévoient généralement pour un questionnaire papier : 111 familles auganaises ont répondu. 97% sont intéressées par le projet d'une maison médicale et 30% souhaitent y participer sous une forme ou une autre. Voilà de quoi encourager les élus à continuer les travaux pour réaliser ce projet.

Le classement des spécialités les plus réclamées par la population a été une surprise... En effet, c'est **le dentiste** qui arrive en tête (Pour se donner une échelle de comparaison, il obtient 1552 points au classement pondéré) suivi par la kinésithérapie (921 points) puis l'ostéopathie (460 points), l'ophtalmologie (419 points) et la gynécologie (212 points).

Ces résultats sont intéressants pour la suite et vont permettre au comité de projet d'orienter sa stratégie de recherche en fonction des désideratas des auganais. On notera déjà que l'opportunité qui s'est présentée d'accueillir une kinésithérapeute sur la commune est validée par les réponses du sondage.

Deux autres résultats intéressants également : Guer et Ploërmel sont les principaux lieux de déplacement pour

consulter un généraliste... et Guer attire deux fois plus de monde que Ploërmel. Cette situation pouvant en partie s'expliquer par la saturation sur Ploërmel et l'ouverture relativement récente de nouveaux cabinets sur Guer.

A noter également, très peu de visites médicales sont faites à domicile. Assez curieusement, il ne ressort pas de préférence particulière pour un jour particulier de la semaine pour consulter son généraliste, même si le sondage montre un peu plus de visites le mercredi et le samedi matin (Certainement, une conséquence de la scolarisation des enfants). En revanche, il y a une nette préférence pour des consultations le matin sur l'ensemble des réponses reçues.

Si vous le souhaitez, vous pouvez continuer à renvoyer votre questionnaire santé... En effet, compte-tenu du temps nécessaire pour mener à terme le projet de maison médicale, toutes les nouvelles réponses auront leur place dans les études à venir, les entretiens avec les professionnels de santé.

Un projet qui avance... et pour lequel nous aurons l'occasion de vous communiquer les résultats d'avancement, étape par étape.

Remise de dictionnaires aux élèves de CM2

Les élèves de CM2 des deux écoles auganaises, l'école Eco-libris et l'école Sainte Thérèse, ont reçu chacun un dictionnaire LAROUSSE Collège ce vendredi 2 juillet à l'occasion de la première "cérémonie de remise des dictionnaires" organisée par la municipalité.

L'adjointe à la vie scolaire, a introduit cette cérémonie symbolisant le passage en 6^{ème} des enfants de la commune par ces quelques mots :

Nous sommes très heureux de vous accueillir aujourd'hui pour cette cérémonie symbolique et amicale qui met à l'honneur les enfants des classes de CM2 de la commune. Les enfants, vous allez vivre à la rentrée prochaine une étape importante de votre scolarité : vous entrez au collège !

Il faudra apprendre à vous prendre en charge, à gérer votre emploi du temps et les devoirs à faire... En un mot, vous allez « grandir » un peu !

Le dictionnaire que vous allez recevoir aujourd'hui, voyez-le comme un symbole. Le symbole de la fin d'une partie importante de votre vie d'enfant et surtout le début d'une nouvelle période passionnante que vous apprendrez, je l'espère, à apprécier à chaque instant.

Soyez persuadés que même si vos parents participent directement à vos études, qu'ils partagent vos angoisses et qu'ils seront anxieux dans l'attente de vos résultats, ils ne vivront pas votre vie, elle est entre vos mains, c'est donc à vous d'avancer et de faire les bons choix.

Soyez persuadés que l'école vous offre la capacité de penser par vous-même et la liberté de choisir.



« Quoiqu'il arrive, n'oubliez pas de vivre pleinement, totalement et passionnément votre vie d'enfant et d'adolescent. » Bon courage à tous, bonne chance et bonnes vacances ! »

LES ANIMATIONS DE LA COMMUNE

Rando Gourmande

Le Comité des Fêtes d'Augan organise sa traditionnelle **Rando Gourmande le samedi 4 septembre**. Deux circuits sur un nouveau parcours vous seront proposés : un de 9 Kms et un autre de 14 kms – Tarifs : adulte 8 € et enfants 4€. Départ du Foyer à partir 17 heures.

« Semaine Bleue » et Repas du CCAS

En collaboration avec Oust Brocéliande Communauté et sous réserve des conditions sanitaires, la Commission Affaires sociales organisera différentes animations dans le cadre de : **La Semaine Bleue** qui se déroulera du 4 au 10 octobre avec une extension durant tout le mois d'octobre.

Ce temps réservé aux aînés fête ses 70 ans ; aussi les années 50 /60 seront mises à l'honneur (jeux –école – activités d'époque...) Avec votre participation nous pourrons vivre des bons moments de souvenir et de convivialité. En plus, chaque année il y a un thème conducteur cette année c'est l'arbre. L'idée est de décorer un arbre dans la prairie : nous attendons vos idées et talents artistiques pour mener à bien ce beau projet ludique...

Repas des aînés

Le **repas des aînés** est prévu le 2 octobre. Ce jour-là, nous vous donnerons le programme des animations. Bel été à tous !

ESPACE SOCIOCULTUREL

Le site Internet de la médiathèque fait peau neuve !



La médiathèque d'Augan est heureuse de vous présenter son nouveau site Internet ! Ce portail culturel vous permettra de faire des **recherches** dans le **catalogue** de la médiathèque, **résERVER** des documents ou **prolonger** vos prêts en vous connectant à votre "**compte lecteur**".

Vous trouverez aussi des **informations pratiques**, les **actualités de la médiathèque**, les coups de cœur des bibliothécaires ainsi que le programme des **animations** proposées par la médiathèque.

Toute l'équipe de la médiathèque vous souhaite une belle visite !

<https://mediatheque.augan.fr>

Congés estivaux

Votre médiathèque fermera le mardi 10 août et réouvrira le mercredi 1 septembre aux horaires habituels.

Horaires d'ouverture

Mardi : 17h00 - 19h00

Mercredi : 15h00 - 18h30

Jeudi : 10h30 - 12h00

Vendredi : 16h30 - 18h30

Samedi : 10h30 - 12h30

Cinquième édition du festival familial *Les enfants Lalala* !

Cette année, *Les enfants Lalala* se déroulera durant les vacances de la Toussaint, **du 23 au 30 octobre 2021** sur cinq communes : Augan, Campénéac, Beignon, Guer et Pleucadeuc.

A Augan, la médiathèque accueillera la compagnie Selenn Tawa pour le spectacle *Tahunak, l'arbre des rêves*, **samedi 30 octobre 2021**. A **10h**, séance pour les tous petits, 0-3 ans, et à **15h30** séance pour les 4-5 ans.

Tout au long de la journée, l'équipe de Timbre FM animera des ateliers radio ouverts à tou-te-s en famille ! De **9h à 10h**, venez assister à une émission spéciale en direct à la médiathèque.

De **9h à 11h** et de **14h30 à 16h30**, tendez le micro et faites de la radio avec l'atelier micro-trottoir (dès 6 ans – 12 places sur inscription). De **10h à 11h**, apportez vos livres pour les lire au micro du studio installé à la médiathèque. (Sur inscription !) De **13h30 à 15h30**, venez créer des jingles pour Timbre FM : des micros, des musiques et des idées ! Les spectacles et les ateliers sont **gratuits**. Programme complet du festival *Les enfants Lalala* disponible dans les commerces d'Augan à la rentrée et sur timbrefm.fr dès que possible !

Réservation au **02 97 93 10 12**



La radio de campagne à l'adresse du monde

LA VIE AUX ALENTOURS DE LA COMMUNE

Inquiétudes concernant le devenir de l'hôpital de Ploërmel

HÔPITAL EN DANGER santé menacée

La municipalité d'Augan est très attentive au devenir de l'hôpital de Ploërmel et soutient l'action du collectif de santé qui, depuis plusieurs mois, alerte l'opinion publique sur les dangers de cette situation.

Nous parlons d'une réorganisation des soins hospitaliers qui voudraient que

l'hôpital de Ploërmel devienne un hôpital de proximité dans un futur proche. Le nom se veut rassurant mais il cache une réalité bien moins réjouissante.

Une partie des prises en charge des patients ne se ferait plus sur Ploërmel mais vers d'autres hôpitaux, Vannes principalement. Le premier secteur touché serait la chirurgie et plus particulièrement l'impossibilité d'effectuer des interventions chirurgicales en urgence après 18h... ce qui entraînera

automatiquement la disparition de la maternité sur Ploërmel.

Cette première étape sera suivie d'autres... toujours au détriment d'un parcours sécurisé des soins. Le grand perdant étant chacun d'entre nous.

Vous pouvez, individuellement, soutenir le maintien des hôpitaux en signant la pétition qui circule actuellement sur ce site internet :

<https://www.notrehopital.org/>

Augmentation de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères

OBG a diffusé un communiqué suite à la décision du conseil communautaire d'augmenter la redevance d'enlèvement des ordures ménagères de 14 % en moyenne en 2021.

Les principales causes de cette augmentation sont la diminution des recettes sur les produits collectés, les erreurs de tri par les usagers entraînant un malus pour OBG (29 % des déchets), l'augmentation du prix des prestataires, et enfin une augmentation de la taxe générale sur les activités polluantes.

Cette taxe porte sur les déchets enfouis et incinérés augmentera les prochaines années alors que la quantité de déchets concernés a augmenté de 180 tonnes entre 2019 et 2020, passant de 2024 à 2200 tonnes.

Les objectifs sont l'amélioration de la qualité du tri en déchetteries, l'accès strict aux équipements d'OBG par les redevables du territoire (accès informatisé aux déchetteries) et la diminution des déchets enfouis et incinérés en faisant évoluer le service déchets.

"Trions plus et mieux, réduisons nos déchets et ainsi nous pourrons limiter l'augmentation de la redevance. Sinon, nous devrons nous attendre à des augmentations importantes dans les prochaines années. La responsabilité individuelle impacte la responsabilité collective. C'est l'affaire de tous"

Evolution de la TGAP de 2019 à 2025 (en € par tonne de déchets) :

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Déchets enfouis	17 € /t	18 € /t	30 € /t	40 € /t	51 € /t	58 € /t	65 € /t
Déchets incinérés	6 € /t	6 € /t	11 € /t	12 € /t	13 € /t	14 € /t	15 € /t

Renseignements complémentaires : Fabien Marquet, chef du service déchets, fabien.marquet@oust-broceliande.bzh

Voyages gratuits pour les Collégiens, lycéens, apprentis & étudiants de moins de 26 ans cet été !



Que ce soit en car, en TER ou en bateau, les jeunes se déplaçant en Bretagne cet été pourront voyager

Ces titres de transport sont à réserver la veille pour le lendemain et les bénéficiaires devront **voyer munis d'un justificatif d'âge et de scolarité/études**, à présenter lors du contrôle du titre.

Un billet ne vaut que pour un seul trajet. Il est donc **nécessaire de se munir de deux billets pour effectuer un aller-retour** (sauf exception sur les dessertes bateaux vers Bréhat et Arz).

Toutes les informations sont sur breizhgo.bzh

gratuitement sur le réseau de transport public BreizhGo. Conformément à l'engagement de son Président Loïg Chesnais-Girard, la Région Bretagne met à disposition plus de 50 000 billets gratuits par semaine, **du jeudi 15 juillet au dimanche 29 août**.

INFORMATIONS DIVERSES

Cet automne, pensez à élaguer !

Les propriétaires d'arbres en bord de route sont tenus de veiller à ce que leurs branches n'empiètent pas sur le domaine public. Les routes sont un bien commun, utilisé par tous. Les branches gênent la circulation des véhicules, en particulier les camions et tracteurs. De plus, la présence de branche au-dessus de la route accentue son usure : les gouttes tombant des feuilles sont plus grosses que celles de



pluie et finissent par creuser le revêtement. L'élagage réduit également les chutes de matières organiques et les zones d'ombre génératrices d'humidité et de gel. Or, le sel utilisé en cas de verglas est destructeur pour le réseau routier.

Pour le bien de tous, la municipalité sera attentive au respect de cette obligation par les propriétaires.

Calendrier des commémorations à venir



25 septembre : Journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives.

11 novembre : Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918. Commémoration de la victoire et de la Paix et hommage rendu à tous les morts pour la France.

5 décembre : Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

Inscription sur les listes électorales

Le premier tour des prochaines élections présidentielles aura lieu **le 10 avril 2022**. Pour voter, vous devez préalablement être inscrit sur les listes électorales. Cette inscription peut être faite en mairie, sur Internet ou par courrier. Dans tous les cas, il vous sera demandé une pièce d'identité et un justificatif de domicile.



Vous pouvez vous inscrire jusqu'au **4 mars 2022**, sauf cas particulier (Français atteignant 18 ans, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote收回). Dans ces cas particuliers, le délai est repoussé au 31 mars 2022. Pour plus de renseignements :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/F1367>

Réseau de voisinage *Smile*

Nous avons testé pour vous plusieurs applications de réseau de voisinage... Et c'est celui-ci qui a retenu tout notre intérêt.

D'abord parce qu'il ne comporte pas de pub, ensuite parce qu'il est complet et attrayant.

On peut l'installer sur son smartphone (cherchez « smile » sur votre gestionnaire d'applications) ou sur son ordinateur via le lien suivant :

<https://fr.smile.com/>

N'hésitez pas à nous dire ce que vous en pensez... et, naturellement, plus nous serons nombreux sur le même réseau, plus la vie entre voisins sera facilitée.



LES ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Pour plus d'informations, vous trouverez l'ensemble des comptes rendus détaillés des conseils municipaux sur le site de la mairie www.augan.fr, à la rubrique « vie communale » puis « Conseil municipal ».

SEANCE DU 19 mai 2021

Indemnités de fonctions au maire et aux adjoints

La trésorerie demande de rectifier la délibération portant sur les indemnités des élus. Les montants restent inchangés. Le Conseil municipal décide, avec 14 voix pour et 2 abstentions, d'attribuer les indemnités mensuelles suivantes :

- Maire : 51.60 % de l'indice brut terminal de la fonction publique, soit 2006.93 € brut
- Adjoints : 14.14 % de l'indice brut terminal de la fonction publique, soit 549.96 € brut
- Conseillers délégués : 5.65 % de l'indice brut terminal de la fonction publique, soit 219.75 € brut

Contrat d'association - convention conclue avec l'école privée

Le contrat d'association passé avec l'école privée pour la prise en charge des frais de fonctionnement des élèves d'Augan pour l'année 2021/2022, est réactualisé comme suit :

- 1156.56 € par élève, pour les petites, moyennes et grandes sections.
- 462.80 € par élève pour les classes du CP au CM2.

Autorisation de remboursement de frais aux élus et aux agents communaux

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de rembourser de façon exceptionnelle aux élus ou agents les achats faits pour la Commune, dans la limite de 200 euros et sur présentation de justificatifs.

Scolarisation des enfants hors commune à l'école publique

Le Conseil municipal, avec 15 voix pour et 3 voix contre, accepte la demande de scolarisation à l'Ecolibris, d'un enfant domicilié sur la Commune de Campénéac.

Délégations exercées par le Maire

Le Maire fait état des délégations qu'il a exercées depuis la dernière réunion, à savoir :

- La non application du droit de préemption urbain sur une parcelle de 553 m²
- La signature d'un devis auprès du Cabinet QUARTA pour la réalisation d'une étude de faisabilité relative à des projets d'urbanisme, pour un montant de 1 150.00 € H.T.

SEANCE DU 23 JUIN 2021

Prix du repas à la cantine scolaire municipale pour l'année scolaire 2021/2022

Les prix du repas à la cantine scolaire municipale pour l'année scolaire 2021/2022 sont les suivants :

- 3,70 € pour les enfants domiciliés sur la commune
- 4,55 € pour les enfants domiciliés hors territoire communal
- 4,55 € pour les adultes

Tarif de la garderie périscolaire municipale pour l'année scolaire 2021/2022

Les nouveaux tarifs pour l'année scolaire 2021/2022 sont fixés à l'unanimité comme suit (par ¼ d'heure)

Tranches	Quotient familial	Domicile à Augan	Extérieur
T1	1 à 650	0.38	0.52
T2	651 à 850	0.43	0.58
T3	851 à 1050	0.48	0.61
T4	1051 à 1450	0.53	0.66
T5	Plus de 1450	0.58	0.71

Tarif des activités "gym senior" pour l'année 2021/2022

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer les tarifs des activités « gym seniors » pour l'année 2021/2022 à **25 € par trimestre**, soit **75 € à l'année**.

Modification du tableau des effectifs du personnel

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, de transformer 2 postes d'agent de maîtrise en agent de maîtrise principal à compter du 1^{er} septembre 2021.

Approbation du rapport de la CLECT du 31 Mai 2021

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le rapport de la commission locale des charges transférées (CLECT) tel que présenté.

Mission d'accompagnement budgétaire, financier et de formation

Le conseil municipal, à 12 voix pour et 2 abstentions, décide de recourir à une mission d'expertise financière et de formation et de signer un contrat d'activité accessoire avec M. Johann Legendre.

Le Maire exerce son pouvoir de délégation et signe le devis pour cette analyse financière d'un montant de 5 709.60 €.